



© Monkey Business—Adobe Stock

FORMATION AGENT THERMAL

MAISON DE RÉGION
DE NANCY

La région Grand Est compte à ce jour **8 stations thermales et bientôt 9 avec le projet Nancy Métropole Thermal**. Pour répondre aux besoins de recrutement récurrents de ces stations, une formation est proposée grâce à l'appui de la Région Grand Est, de Pôle Emploi et de l'expertise du CHRU de Nancy,

Portée par la Métropole du Grand Nancy, **cette formation s'adresse à tous les demandeurs d'emploi du Grand Est qui ont le projet d'exercer dans le domaine du thermalisme.**



Formation Agent thermal

Il s'agit d'une formation **sur mesure en alternance** de 4 mois permettant de valider le **Titre de niveau 3 d'hydrothérapeute enregistré au RNCP**.

- ▶ **Dates** : du 21/02/22 au 15/05/22
- ▶ **Durée** : 463 h dont 288 h en centre et 175 h en station thermale
- ▶ **Centre de formation** : IFAS/IFAP
Tour Marcel Brot 1, rue Joseph Cugnot, 54035 NANCY—Accessibilité: Bus: ligne 10, 11, 19, 2



Être agent thermal, appelé également hydrothérapeute, c'est :

- ▶ Prendre en charge les curistes dans les unités de soins thermaux.
- ▶ Délivrer les soins thermaux, à l'exception des soins thermaux obligatoirement administrés par des professionnels de santé et assister les curistes dans les soins thermaux qu'ils réalisent en autonomie.

Pré-requis :

- ▶ Bonne aptitude à communiquer et à établir une relation d'aide,
- ▶ Avoir une bonne résistance physique pour travailler debout dans un environnement chaud et humide,
- ▶ Accepter les conditions du métier : horaires décalés, travail jours fériés et week-ends....



Pour qui ?

- ▶ **Demandeurs d'emploi** ayant un projet dans le domaine, le sens de l'accueil, la capacité d'intégrer les modules dans un temps de formation court (pas de pré-requis de niveau)
- ▶ **Saisonniers** inscrits à Pôle emploi, ayant déjà travaillé dans le domaine et qui ont besoin du titre.



Quel contenu ?

Réalisation des soins thermaux prescrits par le médecin dans le respect des protocoles de soin en vigueur dans l'établissement

- ▶ Anatomie et physiologie, pathologie et cure thermale, techniques et pratiques thermales (bains, douches, boues, soins particuliers).

Transmission des informations et organisation du travail au sein d'une équipe pluri professionnelle

- ▶ Travail en équipe pluri professionnelle : les différents services, la circulation de l'information.

Communication adaptée aux différents types de curistes accueillis dans l'établissement thermal

- ▶ Accueil des curistes et information des curistes: importance de l'accueil

Accompagnement des curistes lors des soins thermaux en utilisant les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité

- ▶ Gestes et postures de sécurité : effets de la manutention, principes de sécurité, analyse des risques... Premiers secours : protection, alerte, intervention

Mise en œuvre des techniques d'entretien des cabines et des équipements thermaux propres à l'établissement thermal

- ▶ Hygiène en établissement thermal : définition, contraintes, risques



Possibilité d'obtenir le titre par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

- ▶ Renseigner un dossier VAE permettant de présenter son expérience
- ▶ Être accompagné pour faire le point sur ses compétences et remplir le dossier (souhaitable).
- ▶ Accompagnement pouvant être réalisé avec un tuteur au sein de l'établissement ou par un prestataire externe.



Plus d'informations

ifas@chru-nancy.fr - 03 83 85 16 72